



**PRÉFET
D'EURE-
ET-LOIR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service départemental
d'incendie et de secours

SDIS 2022/OPS-09

**Arrêté fixant la liste d'aptitude opérationnelle de la chaîne de commandement départementale
du SDIS 28**

**Le Préfet d'Eure-et-Loir,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite.**

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1424-1 et suivants et ses articles R 1424-1 et suivants ;

Vu l'arrêté ministériel du 13 août 2008 modifiant l'arrêté du 19 décembre 2006 relatif au guide national de référence des emplois, des activités et des formations de tronc commun ;

Sur proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

ARRÊTE

Article 1 :

La chaîne de commandement départementale du corps départemental de sapeurs-pompiers d'Eure-et-Loir comprend cinq emplois. Leur mission est d'assurer le commandement et la gestion des opérations de secours le nécessitant. Les cinq emplois sont :

- directeur d'astreinte,
- chef de site,
- chef de colonne,
- chef de groupe,
- officier CODIS.

Place de la République – CS 80537 - 28019 Chartres Cedex – Standard : 02 37 27 72 00

Horaires d'ouverture de la préfecture :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 9h00-12h30 / 14h00-16h30 (le vendredi : 16h00)

Pour les modalités de délivrance de titres, consulter www.eure-et-loir.gouv.fr, rubrique "Démarches administratives"



Chef de groupe	Lieutenant Sylvain ESNAULT	GOC 3	CS Anet
	Lieutenant Didier FAIPEUR	GOC 3	Groupement Nord
	Lieutenant Sébastien FAURIEUX	GOC 3	CS Lucé
	Lieutenant Didier FAYEMENDY	GOC 3	CSP Dreux
	Lieutenant Bruno FERRON	GOC 3	Direction
	Lieutenant Christophe FOUREAU	GOC 3	CS La Loupe
	Lieutenant Laurent GAUBICHER	GOC 3	CS Brezolles
	Lieutenant Frédéric GUICHARD	GOC 3	Direction
	Lieutenant Frédéric GUILLON	GOC 3	Direction
	Lieutenant Franck HEURTEBISE	GOC 3	CS Toury
	Lieutenant Gérard HEURTEBISE	GOC 3	CSP Dreux
	Lieutenant Philippe JEANNETEAU	GOC 3	Direction
	Lieutenant Pierre LE BRETON	GOC 3	CS Châteauneuf-en-Thymerais
	Lieutenant Pascal LEBENOIT	GOC 3	CSP Nogent-le-Rotrou
	Lieutenant Jean-Yves LEVEQUE	GOC 3	CI Bu
	Lieutenant Xavier MOYA	GOC 3	CS Auneau
	Lieutenant Michaël MONTES	GOC 3	CSP Nogent-le-Rotrou
	Lieutenant Thomas PAGES	GOC 3	Groupement Sud
	Lieutenant Gilles RABOUILLE	GOC 3	Direction
	Lieutenant François REGNIER	GOC 3	Groupement Nord
	Lieutenant Arnaud RIVET	GOC 3	CS Senonches
Lieutenant Cédric ROBERGE	GOC 3	CS Nogent-le-Roi	
Lieutenant Jérôme VIAUD	GOC 3	CS Baudreville	
Lieutenant Clément VIGOUREUX	GOC 3	Direction	
Officier CODIS	Commandant José BELTRAO	GOC 4	CSP Chartres
	Commandant Flavien BRIGEON	GOC 4	Groupement Sud
	Commandant Franck FOURMAS	GOC 4	Direction
	Commandant Pascal PRAT	GOC 4	Groupement Ouest
	Commandant Philippe PREVOTAT	GOC 4	Direction
	Capitaine Bruno ROGER	GOC 3	CS Cloyes-sur-le-Loir
	Capitaine David CŒUR-JOLY	GOC 3	CS Lucé
	Capitaine Jean-Côme DAVID	GOC 4	Direction
	Capitaine Jennifer SAGUEZ-DAVID	GOC 4	Direction
	Capitaine Jérôme VAUGER	GOC 3	CS Auneau
	Lieutenant Julien BOURDON	GOC 3	Direction
	Lieutenant David BOUTOILLE	GOC 3	CSP Chartres
	Lieutenant David CARON	GOC 3	Direction
	Lieutenant Emmanuel CHAUVEAU	GOC 3	Direction
	Lieutenant Didier FAIPEUR	GOC 3	Groupement Nord
	Lieutenant Sébastien FAURIEUX	GOC 3	CS Lucé
	Lieutenant Didier FAYEMENDY	GOC 3	CSP Dreux
	Lieutenant Frédéric GUICHARD	GOC 3	Direction
	Lieutenant Arnaud GUILLON	GOC 3	Direction
	Lieutenant Philippe JEANNETEAU	GOC 3	Direction
	Lieutenant Michaël MONTES	GOC 3	CSP Nogent-le-Rotrou
	Lieutenant Thomas PAGES	GOC 3	Groupement Sud
	Lieutenant Gilles RABOUILLE	GOC 3	Direction
	Lieutenant François REGNIER,	GOC 3	Groupement Nord
	Lieutenant Clément VIGOUREUX	GOC 3	Direction
	Lieutenant Yannick CLOSIER	Chef de salle	Direction
	Adjudant-chef Mikaël BIENSANS	Chef de salle	Direction
	Adjudant-chef Franck CORDIER,	Chef de salle	Direction
	Adjudant-chef Frédéric DOS SANTOS	Chef de salle	Direction
	Adjudant-chef Loïc NICOLAS	Chef de salle	CSP Chartres

Article 3 :

Exceptionnellement et en cas de nécessité, un officier du grade de lieutenant-colonel peut tenir l'emploi de directeur d'astreinte.

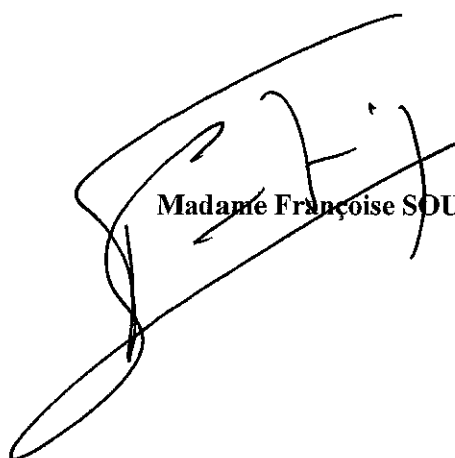
Article 4 :

Le secrétaire général de la préfecture d'Eure-et-Loir et le directeur départemental des services d'incendie et de secours d'Eure-et-Loir sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Eure-et-Loir.

Chartres, le

18 JAN. 2022

La Préfète d'Eure-et-Loir,



Madame Françoise SOULIMAN

Délais et voies de recours :

"Dans un délai de deux mois à compter de la date de la notification ou de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture, les recours suivants peuvent être introduits conformément aux dispositions des articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative :

- un recours gracieux, adressé à :

Mme la Préfète d'Eure-et-Loir

Place de la République, CS 80537 28019 CHARTRES Cedex ;

- un recours hiérarchique, adressé au(x) ministre(s) concerné(s) ;

Dans ces deux cas, le silence de l'administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois.

- un recours contentieux, en saisissant le tribunal administratif, 28 rue de la Bretonnerie 45000 ORLEANS

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours."